

qu'il ne l'est, lorsqu'il s'agit de ces nouvelles provinces auxquelles on veut enlever ce que toutes les anciennes provinces du Canada ont toujours possédé et possèdent encore, ce que l'acte de l'Amérique britannique du Nord considère comme appartenant réellement à une province.

Parce que le Dominion détient ce domaine à l'heure qu'il est, et qu'il refuse de s'en dessaisir, l'argument n'est pas plus fort dans un cas que dans l'autre et l'injustice sera également sensible aux intéressés. Tant que durera cet état de choses relativement à ces terres, ces provinces comprendront de plus en plus qu'elles ne jouissent pas des privilèges des autres provinces, qu'elles n'ont ni les ressources ni les pouvoirs, ni, par conséquent, la plénitude des droits accordés à ces provinces. Ce sera là un germe de mécontentement qui croîtra, grandira et mûrira dans le champ du Désir. Ce sera la cause d'une agitation qui se continuera tant que ce désir ne se réalisera pas, tant que ces provinces nouvelles ne jouiront pas de leur droit d'aisance et de leur domaine public.

J'ai dit qu'on peut difficilement traiter la question des terres sans s'occuper aussi de la question financière. C'est là où se trouve le point culminant de la discussion. Ainsi que le disait mon honorable ami, ces provinces aimeraient bien à posséder ce domaine, mais elles ne peuvent voir comment elles se procureront l'argent nécessaire à leur administration. Il me semble, pourtant, qu'il doit exister un moyen de parer à cette difficulté. Si je tiens compte de tous les renseignements que j'ai obtenus du ministre de l'Intérieur et que j'ai puisés dans les états déposés sur le bureau de la Chambre, je vois que la superficie des terres à grain et d'élevage, des terres arables, irrigables et en général propres à la culture qu'on trouve dans les provinces qu'on va former, est de 294,000,000 d'acres, en chiffres ronds. Personne ne peut dire exactement combien il y a d'acres de terre propres à l'agriculture, aux pâturages, de terrains que l'irrigation ameublirait et rendrait fertiles, mais on connaît la superficie totale de ce domaine. Celle-ci est donc de 294,000,000 d'acres, déduction faite de l'espace couvert par les eaux. On a aliéné 65,000,000 d'acres; si l'on soustrait ce chiffre de celui de 294,000,000, on aura de 228,000,000 à 228,500,000 acres de terre appartenant à l'une ou à l'autre des catégories de terrains que je viens de mentionner. Je répète qu'il ne serait probablement pas sage d'indiquer exactement combien que ces terres seront excellentes, combien n'auront aucune valeur et combien auront une valeur moyenne. Mais si nous en croyons l'expérience du passé et les connaissances que nous avons acquises depuis, il est possible que nous nous surprenions à découvrir qu'une très grande partie de ce domaine convient parfaitement à la culture et peut servir de pâturage.

Si cela est vrai—et je ne crois pas trop m'avancer en disant que la chose est fort

plausible—nous nous trouverions avoir une étendue de 228 millions d'acres de bonnes terres ou terres passables. C'est là un immense patrimoine. En supposant que nous ne tenions aucun compte des sections impaires destinées à être cédées aux nouveaux colons, afin que le pays soit peuplé plus vite, il nous resterait encore une immense superficie de 114 ou 115 millions d'acres à notre disposition. Personne ne demande que ces terres soient mises sur le marché et vendues dès maintenant, mais voyons donc ce qui s'est déjà passé afin de mieux nous aider à comprendre l'avenir. Il y a vingt ans, partout où maintenant dans l'Ouest s'entre-croisent des lignes de chemins de fer, on doutait fort qu'il pût se trouver là de grandes étendues de bonnes terres agricoles. Depuis vingt ans, le nombre de terres qu'on croyait ne jamais être propres à l'agriculture a été constamment en diminuant, et au fur et à mesure que le pays a été arpenté et mieux connu on s'est convaincu qu'il n'y aurait là que très peu de terres dont on ne pourrait jamais tirer aucune utilité. La plus grande partie de ces terres offre une grande valeur, et cette valeur ne fera encore que s'accroître avec le développement des chemins de fer. C'est là le point de vue auquel il faut se placer, pour estimer la valeur agricole de cette région du nord, et pour en arriver à déterminer ce que pourra bien représenter cette valeur dans quinze, vingt ou vingt-cinq ans. Quelle sera alors la proportion des terres dont on pourra tirer partie dans les anciens districts provinciaux et au nord de la Saskatchewan? On me dira peut-être qu'il y a là certainement des zones arides, mais la même remarque a déjà été faite pour la région du sud. Il n'y a aucun doute qu'il y a là certaines zones arides, mais ces mêmes zones situées plus au sud, dont on nous faisait il y a quelques années un tableau si lamentable, se trouvent aujourd'hui représenter fort peu de chose en comparaison du grand avenir réservé à cette partie du pays. Soit que les conditions climatiques aient changé, ou qu'il faille attribuer ces changements aux progrès de la science agricole, il n'en est pas moins certain que l'étendue de terres qu'on croyait être impropres à l'agriculture a toujours été constamment en diminuant, alors que, d'autre part, le nombre des bonnes terres augmentait continuellement. J'ai tout lieu de croire que les mêmes changements se produisent, plus au nord, ainsi que nous avons pu déjà le constater plus au sud. Je crois pouvoir prétendre que nous sommes encore loin d'avoir pu estimer au juste nos richesses en bonnes terres arables, dans ces deux immenses et nouvelles provinces. Et si l'on tient compte aussi du développement des chemins de fer, qui se produira dans ces nouvelles régions d'ici vingt ou vingt-cinq ans, il est évident que la valeur de ces terres sera encore de beaucoup augmentée.

C'est là le patrimoine qui devrait, je crois,